



Rapporteur : M. CHENUT

N° AD\_2025\_0080

Commission n°4

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

**Bilan d'activité 2024 du Département d'Ille-et-Vilaine**

Le 27 juin 2025 à 9h34, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Étaient présents :** Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme SALIOT (pouvoir donné à M. DELAUNAY), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 15h00.

**Le Conseil départemental**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3121-21 ;

**Expose :**

Le bilan annuel d'activité du Département d'Ille-et-Vilaine constitue un outil essentiel de transparence et de pilotage. Il présente les actions et réalisations menées par le Département en 2024, structuré autour des trois piliers du projet de mandature : égalité des droits et des chances, solidarités et transitions. Pour chacun de ces piliers, le bilan présente une action phare ainsi que les principales réalisations et chiffres-clés de l'année.

Pour la première année, le bilan d'activité 2024 présente également une extraction des principales informations du rapport de développement durable, ainsi que des zooms sur les actions menées

par le Département en matière de responsabilité sociétale des entreprises et les principaux éléments chiffrés du compte administratif 2024.

À travers ce bilan, le Département affirme sa volonté de rendre compte, de mesurer les résultats obtenus, d'anticiper les défis à venir et d'adapter ses priorités pour mieux répondre aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux du territoire. Il valorise également l'engagement des services et des partenaires au service des Breilliennes et Breilliens.

Le bilan d'activité 2024 est joint en annexe de ce rapport.

### Décide :

**- prend acte de l'ensemble des informations contenues dans le bilan d'activité 2024 du Département d'Ille-et-Vilaine.**

### Vote :

Pour :

Contre :

Abstention :

Il est pris acte des conclusions ci-dessus.

Transmis en préfecture le :  
2 juillet 2025  
ID: AD\_2025\_0080

Pour extrait conforme